



COMMISSION EUROPÉENNE  
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

La Directrice générale

Bruxelles,  
MARE.B.2/MV

Cher M. Rodríguez,

Merci pour la contribution précieuse apportée par le Conseil Consultatif de Pêche Lointaine à l'approche de la réunion annuelle de la Commission des thons de l'Océan Indien (CTOI). Je partage entièrement votre point de vue sur la nécessité de renforcer les relations de coopération dans l'Océan Indien, afin de créer un terrain favorable à la collaboration et à l'entente et pouvoir ainsi réduire les écarts existants entre les acteurs impliqués dans ces pêcheries.

Consciente du besoin d'encourager des pêcheries responsables dans la zone relevant de la compétence de la CTOI ainsi que la résilience du secteur halieutique, l'UE a présenté une série ambitieuse de propositions pour adoption lors de la prochaine réunion annuelle. Voici donc les propositions dressées par l'UE concernant les quatre aspects les plus urgents du fonctionnement de l'organisation :

- a) une proposition révisée sur les dispositifs de concentration de poissons dérivants (DCPD) afin d'adopter de manière consensuelle une nouvelle mesure de gestion robuste ;
- b) un plan pluriannuel de réduction des captures pour les trois espèces de thons tropicaux de sorte à situer les niveaux de capture dans le droit-fil de la recommandation émise par le Comité scientifique de la CTOI ;
- c) une proposition de Programme d'inspection frontalière en haute mer, qui viendrait renforcer la capacité de la CTOI à lutter contre la pêche INDNR ;
- d) une réforme du processus de conformité dans un souci d'efficacité accrue, et permettant de placer véritablement l'accent et le suivi sur les questions de non-conformité les plus graves.

Nous avons la conviction que le reste des parties sont prêtes à s'engager et à négocier de bonne foi. Je tiens à vous assurer que, comme par le passé, la délégation communautaire ne lésinera pas sur les efforts pour tenter d'obtenir une conclusion positive par rapport à l'objectif mondial d'encourager la durabilité des stocks dans l'Océan Indien et garantir la résilience et la subsistance du secteur de la pêche.

Bien à vous,

Charlina VITCHEVA

Alexandre Rodríguez  
Secrétaire général / Executive Secretary  
LDAC - CONSEIL CONSULTATIF DE PÊCHE LOINTAINE DE L'UE  
Conseil consultatif de pêche lointaine  
c/ Núñez de Balboa nº 49, 3º Izquierda.  
28001 Madrid (Espagne)

Commission européenne/Europese Commissie, 1049 Bruxelles/Brussel, BELGIQUE/BELGIË - Tel. +32 22991111  
Bureau : J-99 05/014 - Tel. direct line +32 229-50483  
charlina.vitcheva@ec.europa.eu